

# Les différentes étapes de votre demande d'aide financière

## Étape préalable :

Mon installation d'assainissement non collectif a été diagnostiquée « non-conforme » ou « non acceptable ».  
Je fais réaliser une étude de sol et de définition de filières par un bureau d'études.

## Étape n°1 :

**Je formule au SPANC ma demande d'aide financière pour les travaux de réhabilitation de l'assainissement non collectif**

- Je remplis le formulaire ci-joint.
- J'accompagne ce formulaire des pièces demandées.

## Étape n°2 :

**Le SPANC étudie ma demande. Si je réponds à l'ensemble des critères d'attribution, la Communauté d'agglomération établit la convention d'attribution de l'aide financière.**

- Les critères d'attribution sont détaillés sur ce site.

## Étape n°3 :

**Le SPANC me fait parvenir la convention en 2 exemplaires pour signature**

- Je renvoie les 2 exemplaires signés.

## Étape n°4 :

**Mon dossier complet passe à la Communauté d'agglomération pour acceptation. Le Président signe les 2 exemplaires de la convention.**

- Le SPANC m'envoie un exemplaire de la convention signée.

## Étape n°5 :

**Je procède à la réalisation des travaux.**

- Je contacte le SPANC pour effectuer un contrôle de bonne exécution.
- Le SPANC établit le rapport et m'adresse le « Contrôle de bonne exécution ».

## Étape n°6 :

Je transmets au SPANC la demande de versement de l'aide, formulaire n°2, accompagnée de la copie des factures acquittées attestant le paiement des travaux auprès des professionnels.

Étape n°7 :

L'aide financière est ensuite versée sur mon compte bancaire.

## En Pratique

- Aide financière du SPANC
- Les différentes étapes
- Les critères d'attribution

## SPANC de Clisson Sèvre et Maine Agglo

📍 15, rue des Malifestes  
44 190 Clisson

☎ 02 40 54 54 72

**📞 Accueil téléphonique :**

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

**Accueil du public :**

Sur rendez-vous

[Envoyer un message](#)

CLISSON, SÈVRE & MAINE  15 rue des Malifestes 44190 Clisson - Tél. 02 40 54 75 15 - [accueil@clissonsevremaine.fr](mailto:accueil@clissonsevremaine.fr)

Aigrefeuille-sur-Maine - Boussay - Château-Thébaud - Clisson - Gétigné - Gorges - Haute-Goulaine - La Haye-Fouassière - La Planche Maisdon-sur-Sèvre - Monnières - Remouillé - Saint-Fiacre-sur-Maine - Saint-Hilaire-de-Clisson - Saint-Lumine-de-Clisson - Vieillevigne



[www.clissonsevremaine.fr](http://www.clissonsevremaine.fr)